



JOURNAL OFFICIEL DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE
Annonces et marchés publics

TE VE'A A TE HAU NŌ PŌRĪNETIA FARĀNI
Parau fa'aara 'e fa'aaura'a mātete

Texte 15/16, Page 1/1

Commande publique
Marchés publics

Arrêté n° 2855 CM du 26/12/18 modifié

Avis n° 18768 MEF/DGAE du 18/12/25

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

**PRESTATIONS DE DERATISATION ET DESINSECTISATION POUR LES SERVICES ET ETABLISSEMENTS
DE L'ETAT EN POLYNESIE FRANCAISE RELANCE DU LOT N°1**

Annonce n° 44627398

1. Informations relatives à l'acheteur public

1° Catégorie : Etat.

2° Nom et coordonnées de l'acheteur : Centre de détention TATUTU de Papeari, Teva i Uta, BP 7704 98719 TARAVALO, tél. : 40 86 33 12, courriel : emilie.rondelet@justice.fr.

3° Autorité compétente pour mener les opérations de passation et de signature du marché : Centre de détention TATUTU de Papeari.

2. Objet et caractéristiques principales

1° Objet : Prestations de dératisation et de désinsectisation du centre de détention TATUTU de Papeari.

2° Catégorie de prestations à laquelle se rattache le marché : Services.

3° Lieu d'exécution des prestations ou de livraison de la commande : Tahiti.

4° Durée du marché : stipulée dans les documents du marché

Le marché est reconductible 2 fois pour une période de 1 an.

3. Prestations divisées en lots : Non.

4. Type de procédure : Procédure adaptée

5. Critères d'attribution : Les critères d'attribution et les conditions de leur mise en oeuvre sont définis dans le règlement de la consultation.

6. Date limite de remise des candidatures ou des offres : Le 21 août 2026 à 14 heures.

7. Renseignements complémentaires

1° Adresse auprès de laquelle le dossier de consultation des entreprises peut être consulté, retiré ou téléchargé : www.marches-publics.gouv.fr/, mot-clef : « 2026_ PRESTATIONS_2D_RELANCE ».

2° Contenu du dossier de réponse : Défini dans le règlement de la consultation.

3° Adresse et modalités pour la remise des plis : Centre de détention TATUTU de Papeari BP 7704 98719 TARAVALO Tahiti.

8. Date d'envoi du présent avis à la publication : Le 21 juillet 2026.